LONG, E. H.—Taxe de 1880, montant à ....[illegible]

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Bénéfice, Nouvelle-Orléans et Trémé, désignés comme lots Nos. 6 à 11 de l'ilet No. 1808, les dits lots Nos. 6 à 11 forment l'encoignure des rues St. Bernard et Bénéfice et mesurent 180 pieds 4 pouces de face à la rue St. Bernard sur 180 pieds de profondeur.

LOUECH, JOHN—Taxe de 1880, montant à 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une propriété faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

LONGPRE, JULES — Taxe de 1880, montant à 15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Timoléon et Socrates, désignée comme une portion de l'ilet No. 2818; la dite portion mesure 281 pieds de face à la rue St. Antoine sur 320 pieds de profondeur.

LORREINS, MME JOS.—Taxe de 1880, montant à $3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 8; le dit lot No. 8 mesure 100 pieds de face au Bayou St. Jean sur 130 pieds de profondeur.

LOUPRE, JULES (Lafitte & Co., Agents)—Taxe de 1880, montant à 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 19; le dit lot No. 19 mesure 35 pieds de face au Bayou St. Jean sur 130 pieds de profondeur.

LOPEZ, SUCCESSION—Taxe de 1880, montant à $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. John, désigné comme lot No. 20; le dit lot No. 20 mesure 40 pieds de face au Bayou St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

LOUSSIS, JOS. — Taxe de 1880, montant à..........10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 40 pieds de face au Bayou St. Jean sur 136 pieds de profondeur.

LOIDSON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Montégut, Press et Urquhart, désignés comme lots Nos. 3, 4 et 5 de l'ilet No. 484; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 72 pieds de face à la rue Marais sur 100 pieds de profondeur.

LOISON, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Féliciana, Clouet et Claiborne, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 653; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

LOISEN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à..........45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana, Joséphine et Célestine, désignés comme trois lots de l'ilet No. 928; les dits trois lots mesurent 93 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

LOTT, VEUVE M. A.—Taxe de 1880, montant à..........$2 10

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Egania, Lizardi, Dauphine et Bourgogne, désigné comme l'ilet No. [illegible]

[illegible], MME FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Clouet, Louisa et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'ilet Nos. 283; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 85 pieds de profondeur.

LORENSKI, CHAS. M.—Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 619, le dit lot No. 23 mesure 14 pieds de face à la rue Français sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

LULING, FLORENCE A.—Taxe de 1880, montant à..........$5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 58 pieds de face au Bayou St. Jean sur 290 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à..........$30 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Lafayette et Decatur, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 14; le dit lot No. 14 mesure 64 pieds de face à la rue Chartres sur 120 pieds de profondeur.

LUSSE, CASPAR — Taxe de 1880, montant à..........$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Espagne, Washington et Royale, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 149; le dit lot No. 14 mesure 34 pieds de face à la rue Chartres sur 128 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à..........60c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Andry, l'Avenue Caffin et la rue Marais, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 425 A; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues St. Claude et Andry et mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

LLUPIEN, P. — Taxe de 1880, montant à..........30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Andry, l'Avenue Caffin et la rue Urquhart, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 425 A; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marais et Andry et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur 121 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à..........$15 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Français, Champs Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 3; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 72 pieds de profondeur.

LYON, C. C.—Taxe de 1880, montant à..........$25 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Esplanade, Champs-Elysées, Decatur et Peters, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 3; le dit lot No. 6 mesure 36 pieds de face à la rue Français sur 128 pieds de profondeur.

LORNING, NICHOLAS — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Clouet, St. Claude et Marais, désignée comme une portion de l'ilet No. 481; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Féliciana sur 126 pieds de profondeur.

LOMBARD, M. — Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de l'ilet No. 125.

LOISON, MME FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Piété, Désiré et Marais, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 404; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues St. Claude et Piété et mesurent 90 pieds de face à la rue St. Claude sur 115 pieds de profondeur.

LOPEZ, JOS. M.—Taxe de 1880, montant à..........15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désigné comme le lot de l'ilet No. 1681.

MARMICHE, V. P. — Taxe de 1880, montant à..........$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Decatur, Champs Elysées et Chartres, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Marigny et Decatur et mesure 21 pieds de face à la rue Marigny sur 89 pieds de profondeur.

MARMICHE, V. P. — Taxe de 1880, montant à..........$10 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Decatur, Marigny, Champs Elysées et Chartres, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 19 mesure 21 pieds de face à la rue Decatur sur 89 pieds de profondeur.

MANY, JANE— Taxe de 1880, montant à..........$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 96 pieds de profondeur.

MASSON, MME LOUISA—Taxe de 1880, montant à..........$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 599; le dit lot No. 27 mesure 16 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

MAGERE, ADELAIDE—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 691; le dit lot No. 14 mesure 34 pieds de face à la rue Laharpe sur 136 pieds de profondeur.

MAZET, MME LOUIS—Taxe de 1880, montant à..........$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Laharpe, Lapeyrouse et Claiborne, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 737; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MANINT, MR. ET MME B.—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Laharpe, Derbigny et Roman, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 784; le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 90 pieds de profondeur.

MAZET, ABIAM ET SOLAMINE—Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Nouvelle-Orléans, l'Avenue St. Bernard, l'Avenue Londres, les rues Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 703; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 120 pieds de profondeur.

MAGNE ALPHONSE, — Taxe de 1880, montant à..........$3 70

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No. 44 de l'ilet No. 893; le dit lot No. 44 mesure 33 pieds de face à la rue Prieur sur 117 pieds de profondeur.

MARSHALL, JAMES—Taxe de 1880, montant à..........$1 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Bagatelle, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1626; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 128 pieds de profondeur.

MATHERNE, P.—Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 1626; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

MALLERICH, FRANZ—Taxe de 1880, montant à..........$3 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Antonia, St. Bernard et Célestine, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1626; le dit lot No. 8 mesure 64 pieds de face à la rue Génie sur 160 pieds 6 pouces de profondeur.

MAILLOT, VVE CHAS—Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Libéral, Antonia et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1663; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues St. Bernard et Libéral et mesure 60 pieds de face à la rue St. Bernard sur 136 pieds de profondeur.

MAILLOT, VVE CHARLES—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Libéral, St. Bernard et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1663; la dite portion de terre mesure 120 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

MASQUIERE, ETIENNE—Taxe de 1880, montant à..........45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéral St. Bernard et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1178; la dite portion de terre mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

MARCEL, ESTHER JOSEPH—Taxe de 1880, montant à..........60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Force, Antonia, St. Bernard et Vertue, désignée comme une portion de l'ilet No. 1204; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Force sur 150 pieds de profondeur.

MAIGNAN, E.—Taxe de 1880, montant à..........45c

Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Magistrat et Vertue, désigné comme 7 lots de terre de l'ilet No. 1396.

MARTIN, [illegible]—Taxe de 1880, montant à..........90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Magistrat et Vertue, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 1236; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 64 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 196 pieds de profondeur.

MAY, MATHILDA— Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Columbus, Laharpe et Rocheblave, désignée comme une portion de l'ilet No. 1344; la dite portion de terre mesure 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur [illegible] pieds de profondeur.

MANSON, JACKSON—Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 128 pieds de profondeur.

MARQUEZ, V. ET W. PATTON—Taxe de 1880, montant à..........60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion de terre mesure 64 pieds de face à la rue Columbia sur 150 pieds de profondeur.

MARQUEZ, VVE JOHN—Taxe de 1880, montant à..........45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans une portion de terre, bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, May et Lake; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue St. Philippe sur 150 pieds de profondeur.

MAY, JOHN—Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 234; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur 131 pieds de profondeur.

MACIAS, ELIZA PIET—Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Washington, Lafayette et Dauphine, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 18 mesure 21 pieds de face à la rue Bourgogne sur 160 pieds de profondeur.

MASSICOT, JULES A.—Taxe de 1880, montant à..........$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 285; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Piété sur 128 pieds de profondeur.

MARSHALL, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$4 20

Vingt-six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bourgogne, Prieur et Remparts, désignés comme lots Nos. 1 à 26 de l'ilet No. 317; les dits lots Nos. 1 à 26 forment l'encoignure des rues Hancock et Bourgogne et mesurent 56 pieds de face à la rue Hancock sur 101 pieds de profondeur.

MAXWELL, E. L.—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Hope, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1504; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 150 pieds de profondeur.

MARQUEZ, MME JEAN—Taxe de 1880, montant à..........$1 80

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Encampment et Savage, désignée comme une portion de l'ilet No. 1560; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MAISTRE, PIERRE—Taxe de 1880, montant à..........$4 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, et les rues Florida, Encampment et Savage, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1556; le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la Route St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

MARTINEZ, MARIE—Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Marais et Savage, désignée comme une portion de l'ilet No. 1561; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN — Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Restiere, désignée comme une portion de l'ilet No. 1729; la dite portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Clay sur 130 pieds de profondeur.

MARQUET, JEAN—Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Castiglione, Nelson et Restiere, désignée comme une portion de l'ilet No. 1729; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Clay et Castiglione et mesure 150 pieds de face à la rue Clay sur 130 pieds de profondeur.

MATHIEU, JULES—Taxe de 1880, montant à..........60c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Agriculture et Abondance, désignés comme 10 lots de l'ilet No. 1798.

MASCARO, ANT., SR.—Taxe de 1880, montant à..........30c

Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Virginias et Carnot, désigné comme un demi de l'ilet No. 3421; le dit demi ilet No. 3421 mesure 263 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 330 pieds de profondeur.

MASCARO, ANT., SR.—Taxe de 1880, montant à..........45c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, Virginias et Carnot, désigné comme l'ilet No. 3422; le dit ilet No. 3422 mesure 360 pieds sur 330 pieds.

MALLORY, JOHN—Taxe de 1880, montant à..........15c

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Timoléon et Socrates, désigné comme l'ilet No. 3217; le dit ilet No. 3217 mesure 270 pieds sur 320 pieds.

MARTIN, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Broad, l'Allée Rousselin, les rues Onzaga et d'Abadie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1360; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 116 pieds de profondeur.

MANNING, JAS. A.— Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue St. Bernard, l'Allée Rousselin, les rues O'Reilly et Broad, désignée comme une portion de l'ilet No. 1365; la dite portion mesure 77 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur 317 pieds de profondeur.

MADRON, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Lot et Magistrat, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 1370; la dite portion de terre mesure 23 pieds de face à l'Avenue Londres sur 190 pieds de profondeur.

MADRON, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue O'Reilly, le Chemin de Gentilly, et la rue Restiere, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1768; le dit triangle mesure 111 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 60 pieds d'un coté et 303 pieds de l'autre coté.

MATHIEU, HENRY— Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Lot et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1378; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

MAAS, O.—Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Lot et la Promenade Florida, désignée comme une portion de l'ilet No. 1495; la dite portion de terre mesure 150 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

MEYER, FRITZ — Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Lot, Union et Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1499; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Français et Lot et mesure 180 pieds de face à la rue Français sur 320 pieds de profondeur.

MAGNON, ALFRED—Taxe de 1880, montant à..........$ 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désirée, Elmira, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 2 mesure 72 pieds de face à la rue Désirée sur 120 pieds de profondeur.

MALUS, MME LUCIEN — Taxe de 1880, montant à..........$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 598.

MARSENO, J. ET VVE J. LAMBERT—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Lafayette, Villeré et Arts, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 611; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 54 pieds 5 pouces de face à la rue Robertson sur 127 pieds de profondeur d'un coté et 107 pieds de l'autre coté.

MAHENT, ZENON — Taxe de 1880, montant à..........90c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Claiborne, Louisa et Robertson, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 354; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Clouet et Claiborne et mesurent 60 pieds de face à la rue Clouet sur 120 pieds de profondeur.

MAGNON, VVE ANTOINE—Taxe de 1880, montant à..........$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Washington, St. Claude et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 369; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Musique sur 100 pieds de profondeur.

MAGNON, DELPHINE — Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Washington, St. Claude et Remparts désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 369; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue Musique sur 100 pieds de profondeur.

MARE, JOHN—Taxe de 1880, montant à..........$1 80

Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Marais et Urquhart, désignés comme lots Nos. 1 à 13 de l'ilet No. 430; les dits lots Nos. 1 à 13 mesurent 343 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

MARTIN, WILEY JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Deléry, Tricou, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilot No. 607; le dit ilet No. 607 mesure 268 pieds sur 300 pieds.

MATHON, MME—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Lafayette, Claiborne et Port, désignés comme lots Nos. 11 à 13 de l'ilet No. 739; les dits lots Nos. 11 à 13 forment l'encoignure des rues Prosper et Lafayette et mesurent 97 pieds de face à la rue Prosper sur 116 pieds de profondeur.

MARCHAND, J. MANDELINE — Taxe de 1880, montant à..........30

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Prosper, Espagne et Solidelle, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 777; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Washington et Prosper et mesure 29 pieds de face à la rue Washington sur 130 pieds de profondeur.

MAZEUR, JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..........30

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Joséphine et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 807.

MARTINO, MME JACQUES — Taxe de 1880, montant à..........15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Joséphine et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 808.

MANAUD, JULES — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Force et Vertue, désignés comme 2 lots de l'ilet No. 1213; les dits 2 lots de terre mesurent 60 pieds de face à la rue Espagne sur 130 pieds de profondeur.

MARY, THOMAS JR.— Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Pauline, Vertue et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1304; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Indépendance sur 80 pieds de profondeur.

MATHEWSON, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Mathieu, Alexandre, Lot et Promenade Florida, désignée comme une portion de l'ilet No. 1468.

MAILLOUX, P. L.— Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Chemin de Gentilly coté droit de la ville, désigné comme lot No. 12; le dit lot No. 12 mesure 2 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

MATHEWS, J. B. — Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Chemin de Gentilly, coté gauche du lac, désigné comme lot No. 32; le dit lot No. 32 mesure 5 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

MASSICOT, JULES A., MAY, M. G.—Taxe de 1880, montant à..........$1

Un certain tiers et un deux-tiers d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme une portion de terre sur la rive sud du Lac Catherine.

MASSICOT, JULES A., MAY, M. G.—Taxe de 1880, montant à..........$3 [illegible]

Un certain tiers et un deux-tiers d'ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre sur le Lac Catherine.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 372; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Marigny sur 90 pieds de profondeur.

MEDAL, LEON — Taxe de 1880, montant à..........$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Restiere, Columbus et Derbigny, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 788; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur 100 pieds de profondeur.

MARTIN, HENRY F.—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Génie et Célestine, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 1622.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1531; la dite portion mesure 128 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 128 pieds de profondeur.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Musique, traversant à Mandeville, Magistrat et Lot, désignés comme ilets Nos. 1323, 1324 et 1325; l'ilet No. 1323 mesure 270 pieds sur 309 pieds; l'ilet No. 1324 mesure 270 pieds sur 309 pieds; l'ilet No. 1325 mesure 360 pieds sur 309 pieds.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Mandeville, Magistrat et Lot, désigné comme l'ilet No. 1381; le dit ilet No. 1381 mesure 270 pieds sur 319 pieds.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........$3 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété sur le Chemin de Gentilly, coté droit de la ville, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 4 arpents de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

MEYER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$2 7[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Joséphine et Célestine, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 912; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 160 pieds de profondeur.

MEYER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, Français, Joséphine et Union, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 912; le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Célestine sur 130 pieds de profondeur.

ENGIN, SUC. DE — Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1626; le dit lot No. 12 mesure 63 pieds 10 pouces de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MANAUD, JULES — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Force et Vertue, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 1213; les dits 4 lots de terre mesurent, chaque, 31 pieds de face à la rue Espagne sur 104 pieds 10 pouces de profondeur.

MEHLE, MME L. C. ET G. W. DOLL—Taxe de 1880, montant à..........5c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Force, Jeanne et Lincoln, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 7 à 11 forment l'encoignure des rues Barthélemy et Force.

MEHLE, MME L. C. ET G. W. DOLL—Taxe de 1880, montant à..........5c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Ferdinand, Force et Vertue, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 1221.

MAGNON, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à..........31

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désirée, Joséphine et Célestine, désignée comme une portion de l'ilet No. 921.

MAIER, JULIUS — Taxe de 1880, montant à..........5

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Monroe, Hancock, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. [illegible]; le dit ilet No. 983 mesure 3[illegible] pieds sur 3[illegible] pieds.

MAIER, JULIUS—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Gol[illegible], Génie et Libéral, désignés comme ilets [illegible]

MESTER, BARTHELEMY — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre à Milneburg; la dite portion mesure 25 pieds de face sur 150 pieds de profondeur.

MEAD, MINEURS JAS. — Taxe de 1880, montant à..........$1 80

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Almonaster, Washington et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 276, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur 128 pieds de profondeur.

MEYER, MR. ET MME F.—Taxe de 1880, montant à..........$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Bourgogne, Congrès et Remparts, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Indépendance et Bourgogne et mesure 30 pieds de face à la rue Indépendance sur 90 pieds de profondeur.

METTREAU, MME PIERRE — Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Jeanne, Barthélemy et Marais, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 419, les dits lots Nos. 5, 6 et 7 forment l'encoignure des rues St. Claude et Jeanne et mesurent 90 pieds de face à la rue St. Claude sur 113 pieds de profondeur.

MELCHOIR, MICHAEL — Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Washington, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 490; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Musique sur 135 pieds de profondeur.

MEYER, [illegible] HENRY—Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Pologne, [illegible], désigné comme l'ilet No. [illegible]; le dit ilet No. 247 mesure 2[illegible] pieds sur [illegible] pieds.

MENNIER, HENRY — Taxe de 1880, montant à..........60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, [illegible], désignés comme lots [illegible] de l'ilet No. 59[illegible]; les dits lots forment l'encoignure des rues Pauline et [illegible] et mesurent 62 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds de profondeur.

MEYER, HENRY — Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Almonaster, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'ilet No. 612, les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Arts sur 64 pieds de profondeur.

MERCIER, SUC. P. R.—Taxe de 1880, montant à..........$2 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 776; le dit lot No. 5 mesure 60 pieds de face à la rue Espagne sur 117 pieds de profondeur.

MERLE, MME ERNESTINE — Taxe de 1880, montant à..........15c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Joséphine et Solidelle, désignés comme lots de l'ilet No. 865; les dits 2 lots de terre mesurent 64 pieds de face à la rue Piété sur 120 pieds de profondeur.

MEYER, F. A.—Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, l'Avenue St. Bernard, les rues D'Abadie et Prieur, désigné comme lot No. 4 de l'ilet Nos. 948; le dit lot No. 4 mesure 71 pieds de face à la rue Johnson sur 76 pieds de profondeur.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Roman, et Prieur, désigné comme lot No. 12 de l'ilet Nos. 906 et 907, le dit lot No. 12 mesure 60 pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 140 pieds d'un coté et 97 pieds de l'autre coté.

MESTIER, LOUIS — Taxe de 1880, montant à..........60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Aubry, O'Reilly et Prieur, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet Nos. 906 et 907; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 118 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et sur 61 pieds de l'autre coté.

[illegible]ISSONNET, MLLE AGATHE E.—Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 641; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marigny et Robertson, et mesure 160 pieds de face à la rue Marigny sur 154 pieds de profondeur.

MEEKS, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 893; le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur [illegible] pieds de profondeur.

MILLER, MME MARGUERITE—Taxe de 1880, montant à..........$3 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, Lapeyrouse et Prieur, désigné comme lot No. 84 de l'ilet No. 902; le dit lot No. 84 mesure 80 pieds de face à la rue Johnson sur 31 pieds de profondeur.

MINARD, J. R. LAROSE—Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Onzaga, Lapeyrouse et Prieur, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 902; le dit lot No. 10 mesure 83 pieds de face à la rue Johnson sur 131 pieds de profondeur.

MIERS, MME A. ET C. — Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libéral, Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres et la rue Force, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1150, le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Libéral sur 150 pieds de profondeur.

MILTEBRUN, MME JOSEPH—Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Columbus, Kerlerec et Tonti, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1192; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Columbus et mesure 31 pieds 2 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 91 pieds d'un coté et 116 pieds de l'autre coté.

MILORD, MLLE M. F.—Taxe de 1880, montant à..........30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertue, Antonia, St. Antoine et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1206; la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Vertue sur 160 pieds de profondeur.

MIOTON, E. F.—Taxe de 1880, montant à..........90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Vertue, Bagatelle et Magistrat, désignés comme lots Nos. 13 et 16 de l'ilet No. 1330; les dits lots Nos. 13 et 16 mesurent 177 pieds de face à la rue Union sur 120 pieds de profondeur.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........$1 50

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Hope et Duels, désigné comme l'ilet No. 1560, le dit ilet No. 1560 mesure 310 pieds sur 320 pieds.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........50c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Hope, St. Bernard et Duels, désignée comme une portion de l'ilet No. 1544.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres, les rues Industrie et Duels, désigné comme l'ilet No. 1581, le dit ilet No. 1581 mesure 320 pieds sur 319 pieds.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........50c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Industrie et Duels, désignée comme une portion de l'ilet No. 15[illegible].

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, [illegible], Industrie et Agriculture, désignés comme 14 lots de l'ilet No. 17[illegible].

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........$1

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, [illegible], Industrie et Agriculture, désigné comme l'ilet No. 1721, le dit ilet No. 1721 mesure 320 pieds sur 319 pieds.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres, la rue Broad, le Canal Marigny et la rue Abondance, désigné comme un triangle de terre de l'ilet No. 17[illegible]; le dit triangle mesure 33 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans et s'étend à l'arrière une profondeur de 330 pieds.

MILTENBERGER, ALPHONSE — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue St. Bernard, le Canal Marigny, les rues Nouvelle-Orléans et Agriculture, désignée comme une portion de l'ilet No. 17[illegible]; la dite portion de terre forme l'encoignure de la rue St. Bernard et du Canal Marigny et mesure 257 pieds de face à la rue St. Bernard sur 320 pieds de profondeur.

MILLER, PETER—Taxe de 1880, montant à..........$1

Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Hope, Union et Duels, désignées comme deux portions de l'ilet No. 1564; la première portion forme l'encoignure des rues Bagatelle et Hope et mesure 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur 100 pieds de profondeur; la seconde portion forme l'encoignure des rues Union et Duels et mesure 250 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

MOREAU, MME MARIE — Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 285, le dit lot No. [illegible] mesure 17 pieds de face à la rue [illegible] sur 78 pieds de profondeur.

MONYNIHAM, REV. CORNELIUS—Taxe de 1880, montant à..........$7 20

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Champs Elysées et Remparts, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 2[illegible]; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne et mesure 30 pieds de face à la rue Marigny sur 63 pieds de profondeur, les lots Nos. 2 et 3 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Marigny sur 61 pieds de profondeur, le lot No. 4 mesure 36 pieds de face à la rue Marigny sur 61 pieds de profondeur.

MOUTON, JEAN—Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Bagatelle, Union et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 59[illegible], le dit lot No. 14 mesure 35 pieds de face à la rue Union sur [illegible] pieds de profondeur.

MILLER, GEO.—Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Féliciana, Clouet et Robertson, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 653; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 170 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 forment l'encoignure des rues Clouet et Claiborne et mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........60c

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Claiborne, France et Robertson, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 664; les dits 11 lots de terre mesurent 341 pieds de face à la rue Mazant sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Claiborne et Prosper, désignée comme une portion de l'ilet No. 721; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Solidelle et Prosper, désignée comme une portion de l'ilet No. 798; la dite portion de terre mesure 341 pieds face à la rue France sur 81 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........5

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 857; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 909; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A.—Taxe de 1880, montant à..........5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1146.

MILLARD, JAMES A. — Taxe de 1880, montant à..........20c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Vertue et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1226; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAMES A. — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, [illegible] et [illegible], désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible]; la dite portion mesure 341 pieds de face à la rue France sur 80 pieds de profondeur.

MILLARD, JAS. A.—Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps, Génie et Lincoln, désignée comme une portion de l'ilet No. 1040; la dite portion mesure 321 pieds de face à la rue France sur 134 pieds de profondeur.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Indépendance, Prosper et Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 762.

MILLAUDON, LAURENT—Taxe de 1880, montant à..........5c

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Washington, Libéral et Force, désignés comme 10 lots de l'ilet No. 1162.

MILTENBERGER, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à..........15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Lafayette, Port et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1060; la dite portion de terre mesure 260 pieds de face à la rue Génie sur 105 pieds de profondeur.

MILTENBERGER, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à..........5c

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Port, Force et Vertue, désignés comme 6 lots de l'ilet No. 1220.

MILTENBERGER, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à..........5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Port, St. Ferdinand, Force et Vertue, désignée comme une portion de l'ilet No. 1[illegible].

MINARD, L. R. S.—Taxe de 1880, montant à..........5

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, [illegible], désignée comme une portion de l'ilet No. 1492.

MILES, [illegible]—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain [illegible], ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] l'ilet No. 1[illegible].

M[illegible], [illegible] L.—Taxe de 1880, montant à..........$7 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] rues [illegible] et Decatur, [illegible] à la rue Clay [illegible] pieds de profondeur.

[illegible]

Un certain [illegible] améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et [illegible], désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure 64 pieds de face à la rue Villeré sur 128 pieds de profondeur.

MOULOR, M.—Taxe de 1880, montant à..........$2 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Prieur et Johnson, désigné comme lot No. 5[illegible] de l'ilet No. 902, le dit lot No. 5[illegible] mesure 64 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 126 pieds de profondeur.

MORISON, EDWARD—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Aubry, Prieur et Roman, désigné comme lot No. 2[illegible] de l'ilet No. 906 et 907; le dit lot No. [illegible] mesure 29 pieds 7 pouces de face à la rue O'Reilly sur 62 pieds 10 pouces de profondeur.

MORET, VVE JOS.—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, St. Antoine, [illegible], désignée comme une partie du lot No. [illegible] de l'ilet No. 919; la dite partie du lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

MOUTON, MLLE MADELEINE—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Mystère et Encampment, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1565; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Fortin et Maurepas et mesure 60 pieds de face à la rue Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MOLLIERE, MME ALEX—Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Savage et Encampment, désignés comme lots 1 et 2 de l'ilet No. 1566; les dits lots mesurent 31 pieds de face à la rue Maurepas à Fortin sur 150 pieds de profondeur.

MORANO MANUEL—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Industrie et Agriculture, désigné comme l'ilet No. 1712, le dit ilet No. 1712 mesure 285 pieds sur 319 pieds.

MOUGIN, ERNEST—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion sur le Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 185 pieds de face au Bayou St. Jean sur 474 pieds de profondeur.

MONTEGUT, VVE JEAN—Taxe de 1880, montant à..........$[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Restiere, O'Reilly, Castiglione et Chemin de Gentilly, désignée comme une portion de l'ilet No. 1769; la dite portion de terre mesure 1[illegible] pieds de face à la rue Restiere sur 153 pieds de profondeur.

MORGAN, PHILIP H. — Taxe de 1880, montant à..........$30 [illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une portion de terre faisant face au Chemin de Gentilly, profondeur vers le Lac.

MONLEZUN, JEAN—Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Un certain petit triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly et les rues Champs-Elysées et Cato, désigné comme un petit triangle de l'ilet No. 2846.

MONTGOMERY, JOHN — Taxe de 1880, montant à..........$2 [illegible]

Sept certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly et les rues Français, Union, Cato et Solon, désignées comme sept portions de l'ilet No. 2848, la première, deuxième et troisième portions mesurent, chaque, 32 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 120 pieds de profondeur; la quatrième portion mesure 32 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 85 pieds de profondeur, la cinquième portion mesure 30 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 85 pieds de profondeur, la sixième portion mesure 30 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 151 pieds d'un coté et 150 pieds de l'autre coté; la septième portion mesure 30 pieds de face à la rue Solon sur 128 de profondeur.

MOSES, MME CECILIA—Taxe de 1880, montant à..........$0 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Tricou, Deléry et Delaronde, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 47; le dit lot No. 5 mesure 268 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur.

MONROSE, J. G.—Taxe de 1880, montant à..........60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Lizardi et Royale, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 118; le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Chartres et Lizardi et mesure 26 pieds 5 pouces de face à la rue Chartres sur 120 pieds 2 pouces de profondeur.

[illegible] BAPTISTE—Taxe de 1880, montant à..........$2 [illegible]

[illegible] certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la [illegible], désignée comme [illegible] et la rue New York, [illegible] mesure 115 pieds de profondeur [illegible] l'encoignure [illegible] Shell Road et la rue New [illegible].

MERRITT, CHAS. E.—Taxe de 1880, montant à..........60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Galvez et Miro, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1040; le dit lot No. 5 mesure 28 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 120 pieds de profondeur.

MEGGETT, JOHN — Taxe de 1880, montant à..........$48 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues Esplanade, Fortin, le Chemin de Gentilly et le Bayou St. Jean, désignée comme une portion de terre dans les limites Fortin, comprenant les ilets Nos. 1734 à 1770.

MERCIER, ARMAND—Taxe de 1880, montant à..........$3 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face au Bayou St. Jean, la dite portion de terre mesure 120 pieds de face au Bayou St. Jean sur 133 pieds de profondeur.

MEUNIER, MINEURS ADOLPHE—Taxe de 1880, montant à..........$10 80

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Paris, le Chemin de Gentilly et la rue Trésor, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1966.

MEYER, HERITIERS F. — Taxe de 1880, montant à..........90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pelopidas, Union, Français et Solon, désignée comme une portion de l'ilet No. 2888, la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Pelopidas et Union et mesure 57 pieds de face à la rue Pelopidas sur 160 pieds de profondeur.

MEYER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à..........60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pelopidas, Union, Bagatelle et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 3039; la dite portion de l'ilet No. 3039 forme l'encoignure des rues Pelopidas et Union et mesure 150 pieds de face à la rue Pelopidas sur 320 pieds de profondeur.

MEYER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..........45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Livingston, Union, Bagatelle et Pelopidas, désignée comme une portion de l'ilet No. 3039, la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Livingston sur 320 pieds de profondeur.

MEEK, W. R. — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Quatre certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pelopidas, St. Antoine, Bagatelle et Livingston, désignées comme quatre portions de l'ilet No. 3040; la première portion mesure 30 pieds de face à la rue Pelopidas sur 115 pieds de profondeur, la deuxième portion mesure 30 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur, la troisième portion mesure 30 pieds de face à la rue Livingston sur 115 pieds de profondeur, la quatrième portion forme l'encoignure des rues Pelopidas et Bagatelle et mesure 30 pieds de face à la rue Pelopidas sur 115 pieds de profondeur.

MEEK, W. R. — Taxe de 1880, montant à..........[illegible]

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Livingston, Antonia et Pelopidas, désignée comme une portion de l'ilet No. 3041; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Antoine et Livingston et mesure 140 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur.

MEEK, W. R. — Taxe de 1880, montant à..........30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Pelopidas, Antonia et Livingston, désignée comme une portion de l'ilet No. 3041; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Antoine et Pelopidas et mesure 140 pieds de face à la rue St. Antoine sur 115 pieds de profondeur.

MEYER, FRANK — Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, Stephen Girard et Livingston, désigné comme l'ilet No. 3078 le dit ilet No. 3078 mesure 319 pieds sur 320 pieds.

MOSES, PETER — Taxe de 1880, montant à..........90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jeanne, Barthélemy, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 354, le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Jeanne sur 119 pieds de profondeur.

MONTAL, SUC. VALERY—Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Clouet, Louisa et Marais, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 464; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues St. Claude et Clouet et mesure 31 pieds de face à la rue St. Claude sur 118 pieds de profondeur.

MORAND, VVE E. — Taxe de 1880, montant à..........90

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Villeré et Robertson, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 59[illegible], les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 81 pieds de face à la rue Pauline sur 122 pieds de profondeur.

MONTAGNE, SUC. J. B.—Taxe de 1880, montant à..........$1 [illegible]

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désignés comme 4 ilets.

MOSES, PHILLIP — Taxe de 1880, montant à..........90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 653, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur 108 pieds de profondeur.

MOOSE, JAMES B. — Taxe de 1880, montant à..........60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désirée, Elmire, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 657; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 57 pieds de face à la rue Désirée sur 120 pieds de profondeur.

MOREL, CHRISTIAN—Taxe de 1880, montant à..........30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Claiborne, Clouet et Prosper, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 733; le dit lot No. 31 forme l'encoignure des rues Louisa et Claiborne et mesure 31 pieds de face à la rue Louisa sur 115 pieds de profondeur.

MORIEN, J. C. — Taxe de 1880, montant à..........30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 862.

MONTFORD, J. J. — Taxe de 1880, montant à..........60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1063.

MORA, JUAN G. — Taxe de 1880, montant à..........30c

Trois certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Pologne à Emilie, Agriculture et Abondance, désignés comme ilets Nos. 1827 à 1829.

MOREAU, L. O.—Taxe de 1880, montant à..........$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété faisant face au Chemin de Gentilly, coté gauche du lac, désignée comme lot No. 34; la dite portion mesure 1 arpent de face au Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.